

Il y a des centres de recherche dans les grandes industries qui peuvent se payer des ingénieurs. Quand une compagnie paie 5 millions de dollars pour la recherche, elle n'a pas besoin, elle, que personne lui vienne en aide. Par ailleurs, les petites entreprises qui, aujourd'hui, sont marginales, ont besoin d'un ingénieur, d'un comptable licencié, un «chartered accountant» ou d'un ingénieur pour faire de la recherche. Dans le cas de celles-ci, il faudrait leur venir en aide.

Pourquoi le gouvernement ne mettrait-il pas à la disposition de ces gens-là, à ses frais, des hommes compétents qui leur soumettront un rapport. Cela ne coûterait pas énormément cher. Dans deux mois, un bon ingénieur va vous dire si une petite industrie est viable, si elle est rentable, si elle doit être maintenue ou si c'est préférable d'en fermer les portes.

Les comptables vont aller là, vont examiner le prix coûtant et vont dire à ces gens-là: Messieurs, vous vendez en bas du prix coûtant, vous ne pouvez pas arriver. Votre affaire n'est pas concurrentielle. Cela, je crois que c'est de la politique pratique, et je pense que le ministre, qui connaît les affaires, réalise que s'il pouvait, dans sa planification, organiser un système comme celui-là, il rendrait un immense service à toutes les provinces du pays, au Canada tout entier, et à tous ses collègues qui ont des ministères à administrer comme celui du Travail, du Commerce et de l'Industrie, des Finances et celui du Revenu national.

Nous pouvons avoir un Canada prospère. Nous pouvons avoir des provinces prospères, à une condition: que nous nous organisions sur une base scientifique, sur une base sérieuse, et que nous ayons des hommes qualifiés dans tous les ministères et dans toutes les divisions.

• (2.00 p.m.)

[Traduction]

M. Herridge: Monsieur le président, à titre de vieux socialiste impénitent qui tente d' envisager ces questions sous un angle fondamental et traditionnellement socialiste, je désirerais faire quelques observations au sujet des crédits du ministre. J'aperçois le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration qui me regarde par-dessus ses lunettes. J'espère que nous l'aiderons dans les programmes qu'il a entrepris jusqu'à ce jour par ce que nous dirons cet après-midi et plus tard.

Je suppose qu'il est exact de dire que le ministère de l'Industrie est le ministère de l'expectative. La plupart des députés attendent de voir ce qu'il fera. Il doit faire ses preuves, mais je suis certain que tous les membres de notre parti souhaitent au ministre et à ses fonctionnaires tous les succès possibles dans les efforts qu'ils tenteront pour combler les lacunes qui demeurent dans les domaines de l'emploi, de l'expansion, des marchés et de

la recherche par suite du monopole exercé sur notre économie par quelques titans de l'industrie.

Le ministre sait que les membres de notre parti s'opposent depuis toujours aux monopoles et aux coalitions. Notre programme en témoigne depuis le premier jour de l'établissement de notre mouvement en 1932. Nous avons maintenu cette attitude et nous n'entendons pas la changer. De fait deux principaux groupes régissent l'économie canadienne. Le premier se compose d'une petite mais puissante élite économique canadienne décrite par beaucoup comme englobant tous ceux qui sont associés à des sociétés de propriété canadienne dont les conseils d'administration sont interdépendants. L'autre groupe consiste en un certain nombre d'entreprises américaines et étrangères qui ont une immense influence sur les conditions sociales et économiques au Canada. Je n'accuse pas des particuliers. Ils ont une tâche à accomplir dans la société dans laquelle nous vivons, et ils ont des devoirs en tant qu'administrateurs et membres de sociétés. Je le répète, je n'accuse pas les particuliers. Je signale simplement à l'attention du ministre certains faits saillants de notre programme au cas où il désirerait s'y reporter au cours des mois à venir.

Je désire citer certains passages d'un livret publié par le Nouveau parti démocratique et intitulé: «Notes aux orateurs, 1965». Je conseille au ministre de le lire plus tard. Il y a notamment la rubrique: «Comment les grandes entreprises gardent leur suprématie». En voici un extrait:

On peut se demander comment les sociétés dominantes dans chaque industrie peuvent maintenir leur supériorité. Étant donné que leurs profits sont énormes, pourquoi nombre de nouvelles entreprises ne cherchent-elles pas à s'intégrer à l'industrie de façon à réduire considérablement la part des entreprises dominantes?

C'est une question pertinente.

Ces géants disposent d'un grand nombre de moyens pour empêcher ou décourager les nouvelles entreprises d'entrer dans l'industrie.

1. Dans certaines industries, l'établissement d'une nouvelle usine exige des capitaux énormes et seules les entreprises dominantes possèdent des capitaux de ce genre.

2. Certaines industries exigent soit des ressources naturelles spéciales, soit du personnel spécialisé dont la disponibilité ou l'approvisionnement peuvent être complètement sous le contrôle des entreprises existantes. Parfois, ces industries pratiquent la «concentration verticale» quand la grande entreprise a la mainmise sur tout, à partir des approvisionnements en matières premières jusqu'à la mise en vente des produits finis.

3. Souvent, l'entreprise existante obtient un brevet d'invention pour un procédé ou un produit, empêchant ainsi d'autres entreprises de se servir du dit procédé ou de fabriquer ledit produit.

Je suis sûr que le ministre et ses fonctionnaires ont acquis une certaine expérience